

Nous vous rappelons qu'il est possible de recevoir les lettres d'infos par voie électronique, en remplacement de la version papier, en vous signalant à l'adresse suivante : [infos-vaudry@orange.fr](mailto:infos-vaudry@orange.fr)

Vous pouvez également nous adresser vos suggestions à cette même adresse.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune déléguée de Vaudry sur son site officiel : [www.commune-vaudry.fr](http://www.commune-vaudry.fr)

## ◆ Informations générales

### • Carte Nationale d'Identité

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont instruites selon les mêmes modalités que les passeports biométriques. Ce nouveau dispositif national, expérimenté dans les Yvelines depuis le 8 novembre 2016 et en région Bretagne depuis début décembre, vise « à simplifier les démarches administratives tout en sécurisant la délivrance des titres ».

Les demandes de CNI, qui s'effectuaient jusqu'alors sous forme papier auprès de la mairie déléguée de Vaudry, ne sont prises en charge désormais que par la mairie de Vire. En effet, depuis le décret du 28 octobre 2016, une station biométrique est nécessaire pour recueillir les empreintes digitales et les numériser (comme pour les passeports). Seules 24 communes du Calvados sur les 538 sont actuellement équipées de ce dispositif.

La mairie déléguée de Vaudry ne faisant pas partie de celles-ci ne peut plus enregistrer de demande de CNI. Elle continue cependant à délivrer les formulaires et peut vous aider à les remplir. Un formulaire est aussi disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ; vous pouvez le pré-remplir et l'enregistrer en ligne. Cela facilitera votre passage en mairie.

Nous vous signalons que les demandes de CNI peuvent maintenant être déposées auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, même dans un autre département quel qu'il soit.

- **Elections**

Lors de l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et des élections législatives (11 et 18 juin), vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité **avec photo** pour voter. Vous recevrez prochainement votre nouvelle carte d'électeur à votre domicile.

Compte tenu du passage en Commune Nouvelle, un mandant (celui qui ne pourra pas voter personnellement) peut donner procuration à un mandataire (celui qui vote à la place de) inscrit sur une autre commune déléguée de Vire Normandie que la sienne. Toutefois un électeur possédant une procuration doit voter dans le bureau de vote de la personne qu'il représente. Un mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.

Le bureau de vote de Vaudry devient le bureau n°17 de la commune de Vire Normandie et les horaires d'ouverture sont : 8h00 – 19h00 (au lieu de 18h00).

Comme pour chaque élection, un circuit gratuit de bus est organisé par la commune déléguée de Vaudry (le circuit habituel).

Le départ est fixé à 11 heures à La Croix des Monts, ensuite des arrêts s'effectueront : rue Billard, Chapelle Saint Roch, Le Gage, Tournebride, Communauté de Blon, Résidence Edenvert, Résidence le Clos Saint Nicolas et Résidence Saint Père.

Le retour sera assuré dans les mêmes conditions.

## ◆ **Education, culture et loisirs**

- Les **inscriptions scolaires** à l'école maternelle pour la rentrée 2017-2018 peuvent être enregistrées dès maintenant à la mairie. Les parents doivent se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant. Les enfants de moins de 3 ans ne seront inscrits qu'en fonction du nombre de places restantes.

- **Journées du Patrimoine**

Depuis 2009, les élus de Vaudry ont à cœur de valoriser le patrimoine architectural, les lieux, les événements et les personnes qui ont contribué à l'histoire de Vaudry.

Cette année, les Journées du Patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre.

La commission communale a commencé à travailler pour vous proposer de nouvelles animations et, en particulier, une exposition sur « *Deux siècles d'histoire de l'école de Vaudry* » (de 1810 à nos jours). Des recherches sont en cours à partir de différents supports d'archives. Mais nous souhaiterions illustrer et compléter l'exposition avec des documents ou des objets concrets à présenter au public.

Si vous-même ou vos ascendants avez suivi une scolarité primaire à Vaudry, vous avez peut-être conservé des cahiers anciens, des photos de classe, ou divers objets tels que buvards, porte-plume, bons points, images... Vous avez peut-être des souvenirs et les noms d'élèves sur des photos de classe ou des anecdotes en mémoire.

La commission patrimoine serait intéressée par le partage ou le prêt de ces éléments.

Si vous souhaitez contribuer à la sauvegarde de la mémoire de notre commune, vous pouvez :

- nous contacter en téléphonant au 02 31 68 04 17
- nous adresser un courriel à [mairie.vaudry@virenormandie.fr](mailto:mairie.vaudry@virenormandie.fr)
- venir en mairie déléguée aux jours et heures d'ouverture

Nous comptons sur vous pour nous aider à faire de ces Journées du Patrimoine 2017 une réussite.

## ◆ Travaux, environnement et cadre de vie

- Des haies bocagères ont été plantées pour l'aménagement de la résidence le Fay et dans le nouveau cimetière.
- Suite à de nombreuses plaintes reçues en Mairie, nous vous rappelons que les haies, arbres et arbustes ne doivent empiéter ni sur le domaine public ni sur les parcelles voisines et doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété.
- Des travaux d'effacement de réseaux sont prévus chemin de la Mare Piré et impasse de la Châtaigneraie ; ceux-ci débuteront après les vacances d'été.
- Cette année, nous accueillerons à nouveau des chèvres et moutons pour l'entretien des bassins de rétention du bourg.
- **Maisons fleuries et potagers - Bourse aux plantes**

La commune organise à la Salle des Fêtes, le samedi 22 avril de 14h à 18h, sa bourse d'échanges de graines, plants de fleurs et légumes.

L'objectif de cette bourse aux plantes est de partager aussi des astuces et conseils sur les cultures florales et potagères. Cette année, une animation sera organisée autour des thèmes : « fabrication et utilisation du compost » et « permaculture ».

Des démonstrations, expositions et vidéos sur ces sujets vous seront proposées ainsi que la possibilité de s'inscrire à des ateliers pratiques. La bourse d'échanges est gratuite et ouverte à tous. Parlez-en autour de vous. Nous vous attendons nombreux !

Le concours des jardins fleuris de printemps aura lieu à nouveau si vous êtes au moins 5 participants. Pour votre plaisir et le nôtre, venez vous inscrire nombreux auprès de la Mairie jusqu'au 22 avril. Rassurez-vous, le jury fixera sa date de passage en fonction de l'avancée de la végétation.

- Le réseau en fibre optique actuellement déployé sur le Calvados est une initiative du Conseil Départemental. La Mairie déléguée de Vaudry n'a aucune maîtrise sur l'avancée du déploiement. Si vous avez des questionnements, vous pouvez contacter les services du Conseil Départemental.

### ◆ Agenda

- Samedi 22 avril : chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 22 avril : bourse aux plantes organisée par la Mairie
- Mardi 25 avril : concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
- Vendredi 19 mai : fête des voisins
- Samedi 24 juin : fête de la musique, place de la Mairie
- Dimanche 25 juin : vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAUDRY



---

Mairie déléguée de Vaudry  
02.31.68.04.17  
[infos-vaudry@orange.fr](mailto:infos-vaudry@orange.fr)